

L'allégorie du patrimoine : de la collection aux principes de sauvegarde

Autor(en): **Morisod, Jean-Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **93 (1998)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175804>

Nutzungsbedingungen

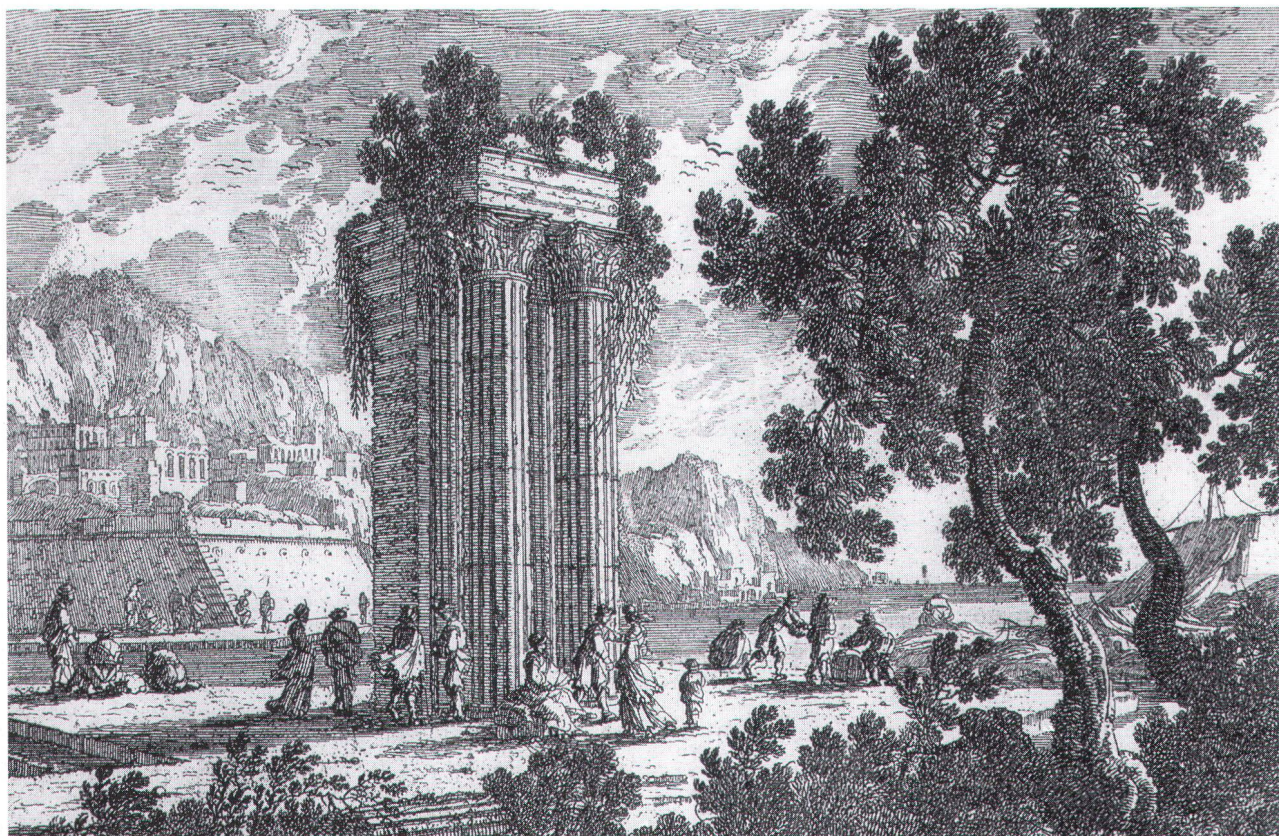
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'allégorie du patrimoine

De la collection aux principes de sauvegarde

par Me Jean-Claude Morisod, président de la Société d'art public, Fribourg

«Le patrimoine sert d'appui pour inventer notre avenir, pour redécouvrir comment implanter, articuler, différencier, proportionner des édifices dans l'espace.» Ainsi s'exprime Françoise Choay dans «L'allégorie du patrimoine» (1), ouvrage capital qu'il est peut-être téméraire de résumer tant est dense la remarquable analyse de son thème.

L'auteur, pour qui la protection des monuments est d'abord une mentalité, place le patrimoine historique bâti au cœur d'une réflexion sur le destin des sociétés actuelles.

Rome et la Renaissance

C'est Rome qui engendra les premiers protecteurs du patrimoine. Sénèque et Cicéron collectionnaient. Jules César

fit construire des portiques provisoires sur le Capitole pour y exposer en public ses collections d'œuvres d'art. Cassiodore (VI^e s.) fera recopier d'innombrables manuscrits. Grégoire-le-Grand et Honorius (VII^e s.) ont conservé d'anciens édifices en changeant leur affectation. Au XIV^e siècle apparut un mouvement d'Antiquisants pour qui le monument donnait une légitimité à la mémoire littéraire (Pétrar-

que) ou leur était source de vénération artistique (Brunelleschi). Dès 1430, les papes ordonnèrent la conservation in situ.

La Renaissance suscita une vague de recensements des monuments auxquels prirent part Iselin à Bâle ou Hollander à Schaffhouse. Vers le milieu du XVIII^e siècle se répandit en Europe le goût et l'idéologie de la ruine que diffusèrent les livres à gravures dans le genre d'Hubert Robert ou de Piranèse. A la Révolution française, un vandalisme idéologique suivra de près la fuite du roi: d'août à novembre 1792, l'Assemblée puis la Convention décrétèrent la destruction des signes et restes de la royauté et de la féodalité. Mais, comme effrayée par



L'ancien dépôt de trams de Fribourg est en pleine transformation; il abritera les œuvres de l'artiste J. Tinguely (photo Morisod).

Das ehemalige Freiburger Tramdepot wird zurzeit umgebaut und soll fortan dem künstlerischen Werk Tinguelys gewidmet sein. (Bild Morisod)



sa propre résolution, la Convention décida le mois suivant, 3 brumaire an II, l'interdiction de détruire les antiquités et autres objets qui intéressent les arts, l'histoire et l'enseignement. C'est ainsi que, du jour au lendemain, la conservation iconographique céda le pas à la conservation réelle.

Au XIX^{ème} siècle

Au XIX^{ème} siècle, alors que les monuments semblaient des entraves à l'urbanisation, artistes et écrivains furent parmi les plus ardents défenseurs du patrimoine. On sait la tâche immense accomplie par Mérimée comme inspecteur des monuments historiques, dont la charge avait été créée en 1830. Durant tout le siècle dernier, une partie du débat porta déjà sur la manière de protéger les monuments. L'interventionnisme de Viollet-le-Duc est opposé au minimalisme de Ruskin. L'autre partie du débat anticipait plus encore sur les discussions actuelles. Pour Morris, les monuments font partie de notre vie quotidienne. Boïto recherche dans sa typologie la singularité d'un bâtiment. Riedl remarque combien chacun est sensible à la valeur

d'usage d'un monument, plus encore qu'à son histoire. Dans «L'art de bâtir la ville» (1889) Sitte explique, notamment par l'analyse d'une trentaine de places anciennes, que l'urbanisme contemporain ne semble plus se soucier assez du plaisir esthétique du citadin. Avec Giovannoni apparaît la notion de patrimoine urbain, à quoi il accorde une valeur muséographique. Il préconise d'intégrer des ensembles urbains dans la conception générale de l'aménagement du territoire en veillant à ne pas implanter dans ces quartiers des activités incompatibles avec leur morphologie.

L'intérêt du XX^{ème}

L'époque moderne raffolait de l'angle droit. Le Corbusier rejetait la notion de ville historique. Comme Brailard pour Genève, il dessina pour Paris, en 1925, un plan qui proposait de raser le tissu des vieux quartiers remplacés par des gratte-ciel standards. Il ne conservait que quelques monuments: Notre-Dame, l'Arc-de-Triomphe, le Sacré-Cœur et la Tour Eiffel! Cette idéologie de la table rase fut, en France, stoppée net par la loi Malraux de 1962 sur les secteurs sauvegardés. Nous abordons alors la période actuelle de l'industrie du patrimoine culturel, marquée par l'universalisation de l'idée européenne de protection du patrimoine que consacre la convention internationale de l'UNESCO de 1972. Françoise Choay recense pour aujourd'hui les dangers auxquels sont soumis les monuments: mise en valeur, mise en scène, dénaturation, banalisation et saturation des sites pour fréquentation massive. L'intérêt grandissant pour la conservation du patrimoine engendre des effets destructeurs. C'est un des défis paradoxaux que notre époque est appelée à résoudre. Il n'est pas insurmontable. Dans sa conclusion, Françoise Choay ne se montre pas pessimiste parce que le culte des monuments historiques révèle si et comment la conservation du patrimoine historique bâti peut contribuer à notre propre conservation (2).

1 Françoise CHOAY, /L'allégorie du patrimoine (1992), 2^{ème} édition revue, Seuil 1996, 265 p., 19 ill., index.

2 A ce sujet-là, on lira avec intérêt la recherche originale de MICHEL LACROIX /Le Principe de Noé ou l'Éthique de la sauvegarde, Flammarion 1997, 157 p.